

A l'attention des Représentant.e.s
des Clubs de Voile de Nouvelle-Aquitaine

Talence, le 1^{er} mars 2025

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

Vous avez été désigné(e) représentant(e) de votre club à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine. Elle se tiendra le :

SAMEDI 15 MARS 2025

DE 14h à 18h au Palais des Congrès, 42 Avenue du Congrès 17200 ROYAN

L'émargement se fera à partir de 13H15

L'Assemblée Générale débutera à 14h00.

Ordre du jour :

1. Accueil et vérification du système de vote Votebox
2. Prise de parole des invités officiels
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2024
4. Rapport moral du Président
5. Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
6. Rapport financier 2024
 - Intervention de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos
 - Affectation des résultats
7. Approbation des taux de cotisation 2026
8. Présentation du budget prévisionnel 2025
9. Temps d'échanges sur les rapports des commissions
10. Election des candidats au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028 : Présentation, Vote, Résultats
11. Interruption de séance pour réunion du nouveau Conseil d'Administration de la Ligue
12. Présentation du Président et du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028
13. Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile du 29 mars 2025
14. Intervention de Jean-Luc DENECHAU, président de la Fédération Française de Voile
15. Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 10 mars 2025)
16. Clôture de l'AG

L'ensemble des documents statutaires, vous seront envoyés au plus tard 96h avant l'Assemblée Générale conformément aux Statuts.

Patrick Hamart, Président.

